

Appel de candidatures
PROGRAMME DE MENTORAT POUR LA RELÈVE THÉÂTRALE
JEUNE PUBLIC
Ville de Laval

Date d'échéance : 7 avril 2019

Depuis 2010, le programme de mentorat de la Ville de Laval vise à soutenir la relève en offrant aux artistes en voie de professionnalisation les ressources pour créer une œuvre théâtrale destinée à un jeune public, tout en bénéficiant d'un encadrement professionnel et d'un soutien artistique assurés par une équipe de mentors.

Le programme de mentorat poursuit trois objectifs :

- sensibiliser les publics lavallois à la création théâtrale professionnelle;
- soutenir les artistes de la relève;
- favoriser le rayonnement de productions destinées à l'enfance et à la jeunesse sur le territoire de Laval.

La Ville de Laval souhaite ainsi s'affirmer en tant que partenaire majeur de la création et de la diffusion émergentes.

Projet de création

Le projet consiste à créer une œuvre théâtrale destinée à un jeune public et à la famille. La création sera par la suite présentée dans les parcs de Laval aux étés 2020 et 2021. Les paramètres suivants doivent être respectés :

- L'œuvre aura une durée d'environ 45 minutes;
- La distribution sera composée d'un maximum de 4 comédiens;
- L'œuvre sera présentée en contexte extérieur *in situ*, sans éclairage artificiel pendant 2 étés consécutifs.
- Les accessoires de décors devront pouvoir s'adapter aux divers lieux de diffusion.

Les artistes bénéficieront d'un accompagnement pour chacune des étapes de réalisation, depuis l'écriture et les laboratoires d'exploration jusqu'à l'interprétation, la mise en scène et la production (décors, costumes, environnements musical et sonore).

L'organisme Théâtre Harpagon supervisera le volet mentorat de même que le volet de diffusion du spectacle dans les parcs, et ce, en partenariat avec la Ville de Laval.

Types de candidatures recherchées au mentorat

- Auteurs et metteurs en scène en voie de professionnalisation (âgés de 18 à 35 ans) qui s'intéressent au théâtre jeune public et au processus de création théâtral et pour qui le mentorat est susceptible d'avoir une répercussion considérable sur leur carrière.
- Les candidatures suivantes sont acceptées :
 - Auteur;
 - Auteur et metteur en scène (un seul artiste);
 - Auteur et metteur en scène (duo d'artistes).

Note : Les candidatures pour la mise en scène seule ne sont pas sollicitées. Le cas échéant, il y aura un nouvel appel de candidatures.

Soutien financier et gestion



Tous les frais de la production sont pris en charge par la Ville de Laval. La gestion est assurée par l'organisme partenaire Théâtre Harpagon.

La Ville de Laval peut mettre fin à la production du projet à tout moment.

Calendrier de réalisation

Les personnes candidates au mentorat doivent être disponibles entre juin 2019 et septembre 2020 (à temps partiel).

- 7 avril 2019 : Date limite pour le dépôt d'une candidature
- D'avril à mai 2019 : Processus de sélection
- De juin à décembre 2019 : Mentorat et période allouée à l'écriture
- De janvier à juin 2020 : Production et mentorat à la mise en scène
- De juin à août 2020 : Diffusion au Centre de la nature
- De juin à août 2021 : Tournée dans les parcs du territoire lavallois

Dossier de candidature

Le dossier soumis doit être composé des éléments suivants :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée;
- Une lettre de motivation indiquant les attentes envers le mentorat et l'intérêt envers le théâtre jeune public (maximum d'une page, à interligne et demi dans la police de caractères Times New Roman, 12 points);
- Un curriculum vitæ (3 pages maximum);
- Un synopsis (15 lignes maximum) du projet d'écriture soumis dans le cadre de cet appel;
- Un extrait de texte de théâtre jeune public (de 5 à 10 pages maximum);
- Un extrait présentant des réalisations déjà diffusées ou des projets (portfolio, lien Internet, images ou vidéo);
- Un dossier de presse (s'il y a lieu).

Dans le cas d'une candidature à titre de duo d'artistes, une seule lettre de motivation est nécessaire.

Processus de sélection

Les candidatures seront analysées en collaboration avec un comité de pairs issus du milieu professionnel de la création jeune public.

Les résultats de la sélection seront annoncés dans les trois mois suivant la date de dépôt des candidatures.

Admissibilité

- Avoir entre 18 et 35 ans au 1^{er} janvier 2019.
- Ne pas avoir publié plus d'une œuvre chez un éditeur OU diffusé plus d'un spectacle en contexte professionnel (à titre d'auteur ou metteur en scène) au moment où le projet sera réalisé.
- Être disponible entre le 1^{er} juin 2019 et le 1^{er} septembre 2020 (à temps partiel, selon le besoin).

L'admissibilité d'un duo auteur-metteur en scène, dont un membre ne correspond pas exactement aux critères d'admissibilité, pourra tout de même être évalué par le jury.

Ne sont pas acceptés



- Les projets réalisés dans un cadre scolaire.
- Les projets didactiques ou éducatifs.
- Les textes déjà écrits ou les projets déjà réalisés.

Critères d'évaluation

- L'adéquation entre les objectifs du Programme de mentorat et la démarche professionnelle.
- L'engagement envers la discipline et l'intérêt pour la création jeune public.
- Les retombées du projet de diffusion sur le processus de professionnalisation.
- La formation dans un domaine pertinent (écriture, interprétation, mise en scène).
- La rigueur et la capacité à respecter les délais.
- La capacité à travailler en collaboration.
- La créativité et le ludisme.
- La qualité de présentation du dossier.

Une priorité sera accordée aux personnes candidates demeurant à Laval ou ayant résidé à Laval.

Décision

Les décisions sont finales et sans appel.

Date limite pour la présentation du dossier de candidature : **le 7 avril 2019.**

Faites parvenir votre dossier par courriel à : artetculture@laval.ca.

Pour informations :

Maude Calvé-Thibault
Coordonnatrice | Division art et culture
450 978-6888, poste 7586
m.calvethibault@laval.ca

